

Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et la Répression des Fraudes
Ministère de l'Economie et des Finances
A l'attention de Madame V. Beaumeunier,
Directrice générale

Direction générale de l'alimentation,
Ministère de l'agriculture
A l'attention de Monsieur P. Dehaumont,
Directeur général

Paris, le 29 octobre 2018.

Madame Beaumeunier, Monsieur Dehaumont,

Par la présente, nous vous prions de nous éclairer sur les derniers développements révélés par le Canard enchaîné la semaine dernière concernant le scandale Lactalis. Les consommateurs et consommatrices n'ont plus confiance, comme le révèlent les milliers de signatures à notre pétition¹ et ils réclament davantage de transparence de la part des autorités.

Madame Beaumeunier, directrice générale de la DGCCRF, lors de son audition par le Sénat² a confirmé la détection de salmonelle fin décembre dans l'environnement de la tour n° 2. Mme Beaumeunier précise que le groupe Lactalis a généralisé le retrait-rappel à l'ensemble des produits fabriqués ou conditionnés sur la partie du site Lactalis Nutrition Santé depuis le 15 février 2017. Les 8000 tonnes faisaient-elles partie de ce retrait-rappel ? Il ne nous semble pas avoir vu passer de communication publique à ce sujet. Quels étaient les produits et marques concernés ?

Monsieur Dehaumont, directeur général de l'alimentation, indiquait lui aussi, lors de son audition également par le Sénat, avoir « un questionnement sur la tour n°2 »³. Quel était-il ? Et surtout, quelles garanties ses services ont-ils reçu ensuite ?

Nous vous saurions gré de nous indiquer :

- Confirmez-vous les faits évoqués dans l'article du Canard enchaîné du 24.10.2018 et le volume de 8000 tonnes concerné ?
- Que sont devenues les 8000 tonnes de lait en poudre produites dans l'usine Lactalis de Craon alors même que le lait infantile produit depuis février 2017 faisait l'objet d'un retrait-rappel ?
- Que savez-vous très précisément de la traçabilité de ces produits ? M. Nalet, Directeur de la communication de Lactalis, d'après le Canard toujours, dit ne pas « se souvenir » : disposez-vous de toutes les garanties et informations concernant leur traçabilité ?
- Ont-elles été utilisées dans des produits transformés et/ou exportés ?
- Quels tests ont été effectués sur ces produits et par qui, tant pour les auto-contrôles que pour les contrôles officiels, et avec quels résultats ?
- Pourquoi le même principe de précaution n'a-t-il pas été appliqué aux autres produits que les produits infantiles ?

¹ <https://www.foodwatch.org/fr/s-informer/topics/scandales-alimentaires/petition-scandales-alimentaires-et-transparence/>

² <http://www.senat.fr/rap/r17-403/r17-403.html>

³ <http://www.senat.fr/rap/r17-403/r17-403.html>



foodwatch réclame la totale transparence depuis le début du scandale Lactalis, fin 2017. Les consommateurs ont le droit de savoir.

Dans l'attente de votre réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Karine Jacquemart".

Karine Jacquemart

Directrice générale, foodwatch France